

Résolution présentée par la délégation de la

République de l'Argentine

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne La coopération internationale pour la création d'une organisation mondiale contre les cartels de drogue

L'Assemblée Générale,

Constatant que la consommation de tous types de drogue augmente dans le monde et qu'elles deviennent de plus en plus dangereuses,

Remarquant que la destruction des cartels ne pourrait qu'amener des bonnes choses tel que la baisse de la consommation de drogue,

Observant que l'utilisation de drogue a une conséquence écologique car les plantations entraînent la destruction de forêt, une conséquence économique car cela entraîne la création d'un marché noir qui peut mener à une crise financière, des conséquences sanitaires car cela mène à des problèmes de santé qui peuvent aller jusqu'à la mort,

Relevant que les pays où les cartels sont présents n'arrivent pas à dissoudre ce phénomène dû à une organisation très performante de ces groupes criminels,

Persuadée que la création d'une organisation pour combattre ces cartels pourrait permettre une diminution de la consommation de drogue, de la criminalité dans le monde et de résoudre les problèmes engendrés,

Décide La création d'une organisation pour combattre les cartels;

- que tous les pays financent ce projet en fonction de leurs moyens car la consommation de drogue touchent tous les peuples;
- que ce financement aide à combattre les cartels mais également à aider les pays où se trouvent les cartels pour créer plus d'emplois;
- qu'un peloton d'élite international doit être mis en place;
- que les conditions de financement soient adaptées compte tenu de la dimension du problème;
- que des centres d'accompagnement soient mis en place pour aider les consommateurs de drogues à se débarrasser de leur addiction.

Le texte français fait foi